

Réunion Publique

8 Août 2019

Présentation du budget global

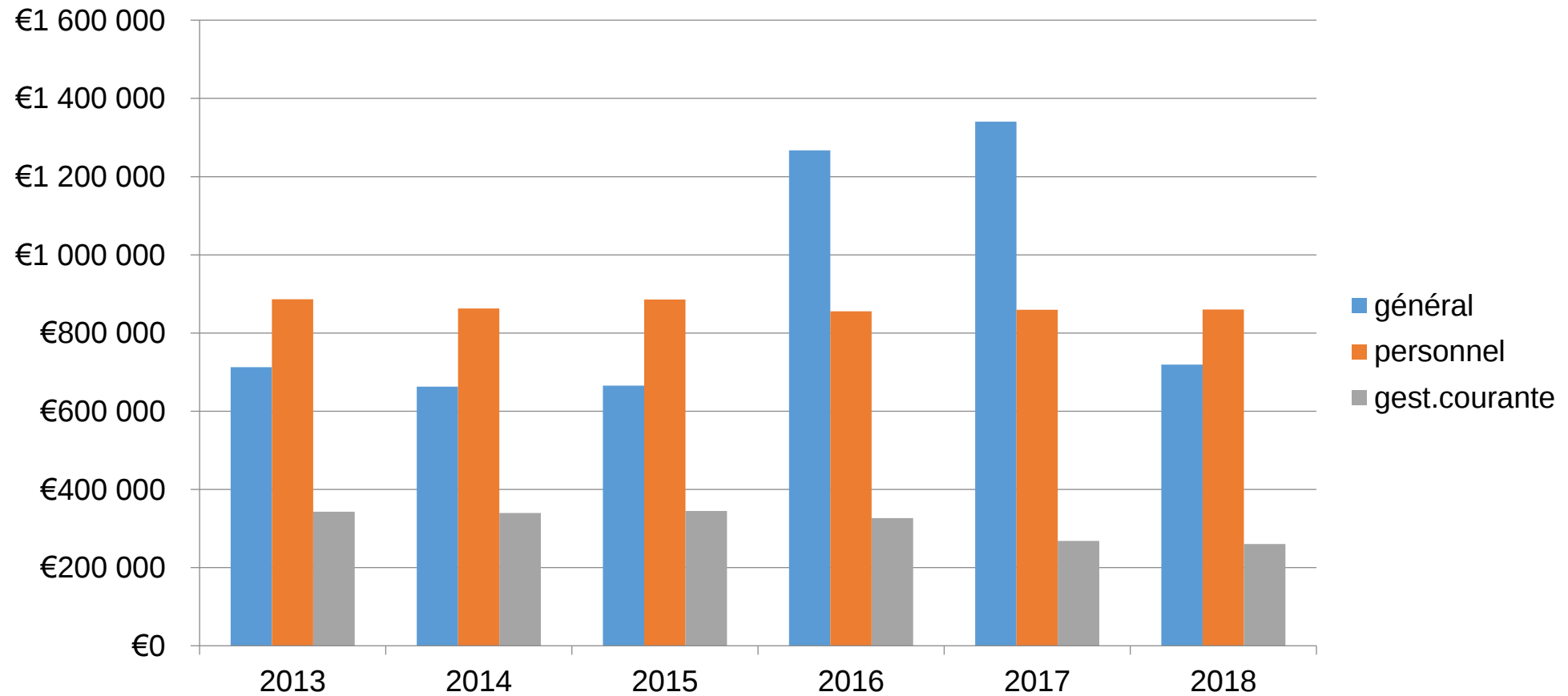
Le budget global comprend le budget principal et les budgets annexes : eau, assainissement, maison de santé et boucherie-charcuterie.

A partir des tableaux ci après, l'analyse porte uniquement sur les différences des résultats, en excluant les charges annuelles importantes constantes, durant notre mandature, désignées ci après entre les années 2014/2018.

• Énergie, électricité :	61 542 € / 62 715 €
• Combustibles :	56 103 € / 59 079 €
• Fournitures scolaires :	17 333 € / 16 888 €
• Fêtes et cérémonie :	17 592 € / 18 868 €
• Frais de télécom. :	10 863 € / 11 543 €
• - - - - - :	

1 - Analyse budgétaire globale

1 - 1 Analyse des charges de fonctionnement





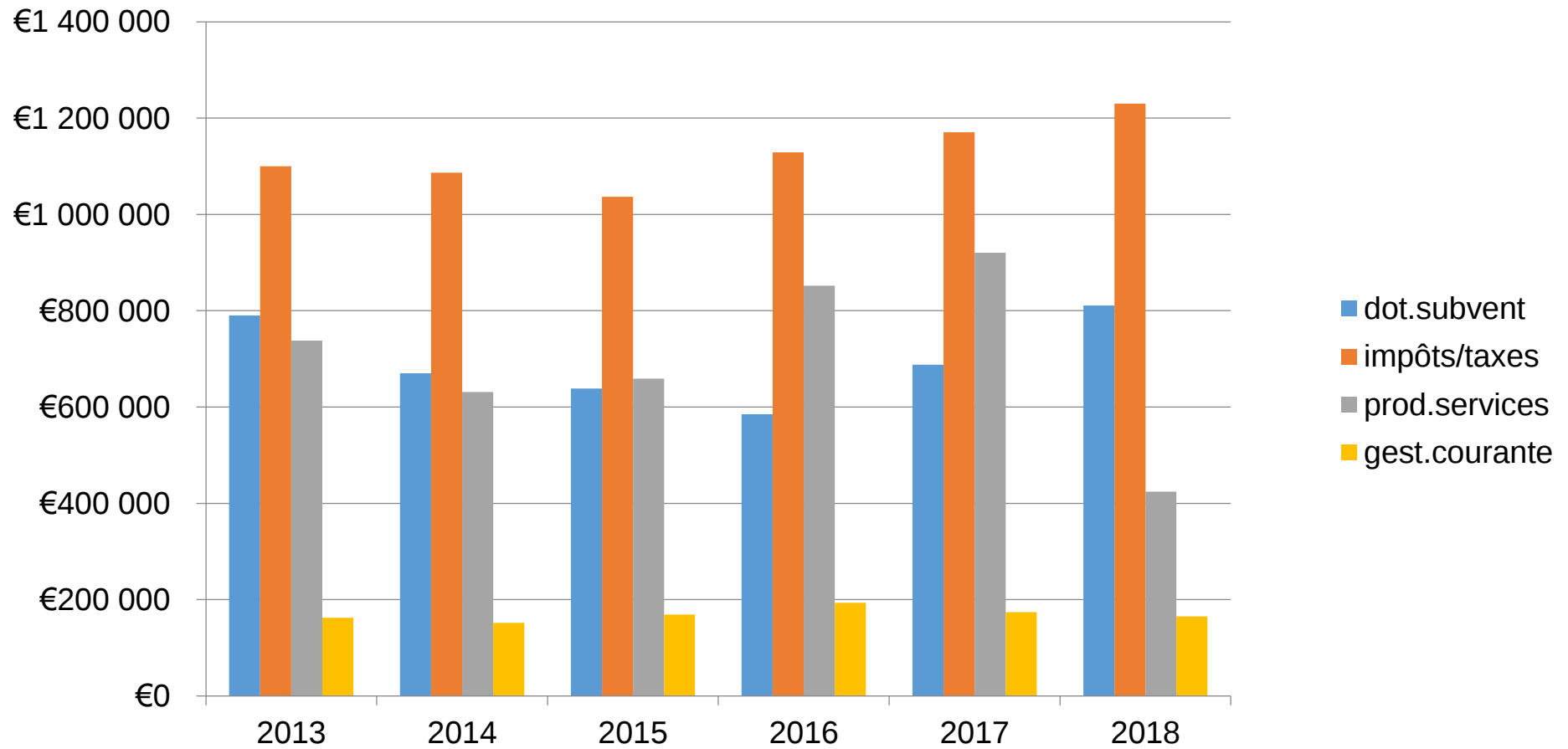
Charges à caractère général :

- L'augmentation des charges provient principalement :
 - ✓ Pour le budget principal, de la réfection des bâtiments publics grêlés : 535 803 € en 2016 et 637 272 € en 2017 et des charges de prestations périscolaires comptabilisées depuis 2017 : ~ 50 000 €
 - ✓ Pour le budget annexe « eaux » de la réfection des conduites eaux AEP : 25 291 € en 2016.

- **Charges de personnel :**
- Quasi stabilité des charges globales mais réparties entre une diminution du budget principal et une augmentation des budgets annexes (eaux, maison de santé) : 862 644 € en 2014 ; 860 333 € en 2018.

- **Charges de gestion courante :**
- La diminution des charges (336 775 € en 2014 ; 260 396 € en 2018) provient :
 - ✓ De la diminution des indemnités des Élus : 100 000 € durant le mandat.
 - ✓ Des charges des prestations périscolaires (~50 000 €) comptabilisées dans les charges à caractère général, depuis 2017.

1 - 2 Analyse des recettes de fonctionnement



➤ **Dotations du budget principal : DGF+DSR**

- Importante diminution de la DGF : 394 631 € en 2013 ; 256 398 € en 2018
- Légère augmentation de la DSR : 92 585 € en 2013 ; 119 485 € en 2018

➤ **Subventions du budget principal : Attribution départementale + DETR + Compensations TH ,TFB/NB, TP ; FCTVA.**

- Les augmentations 2017 et 2018 sont dues à la FCTVA : 96 052 € en 2017 ; 93 663 € en 2018 et à la DETR ; 137 341 € en 2018.

➤ **Taxes du budget principal : Les augmentations sont dues :**

- Aux taxes foncière et d'habitation malgré la stabilité des taux : 875 123 € en 2014 ; 978 115 € en 2018
- À la taxe additionnelle, aux droits de mutation : 32 504 € en 2014 ; 49 952 € en 2018
- À la taxe sur la consommation finale d'électricité : le coefficient multiplicateur étant passé de 3 à 5 :

14 327 € en 2014 ; 39 980 € en 2018



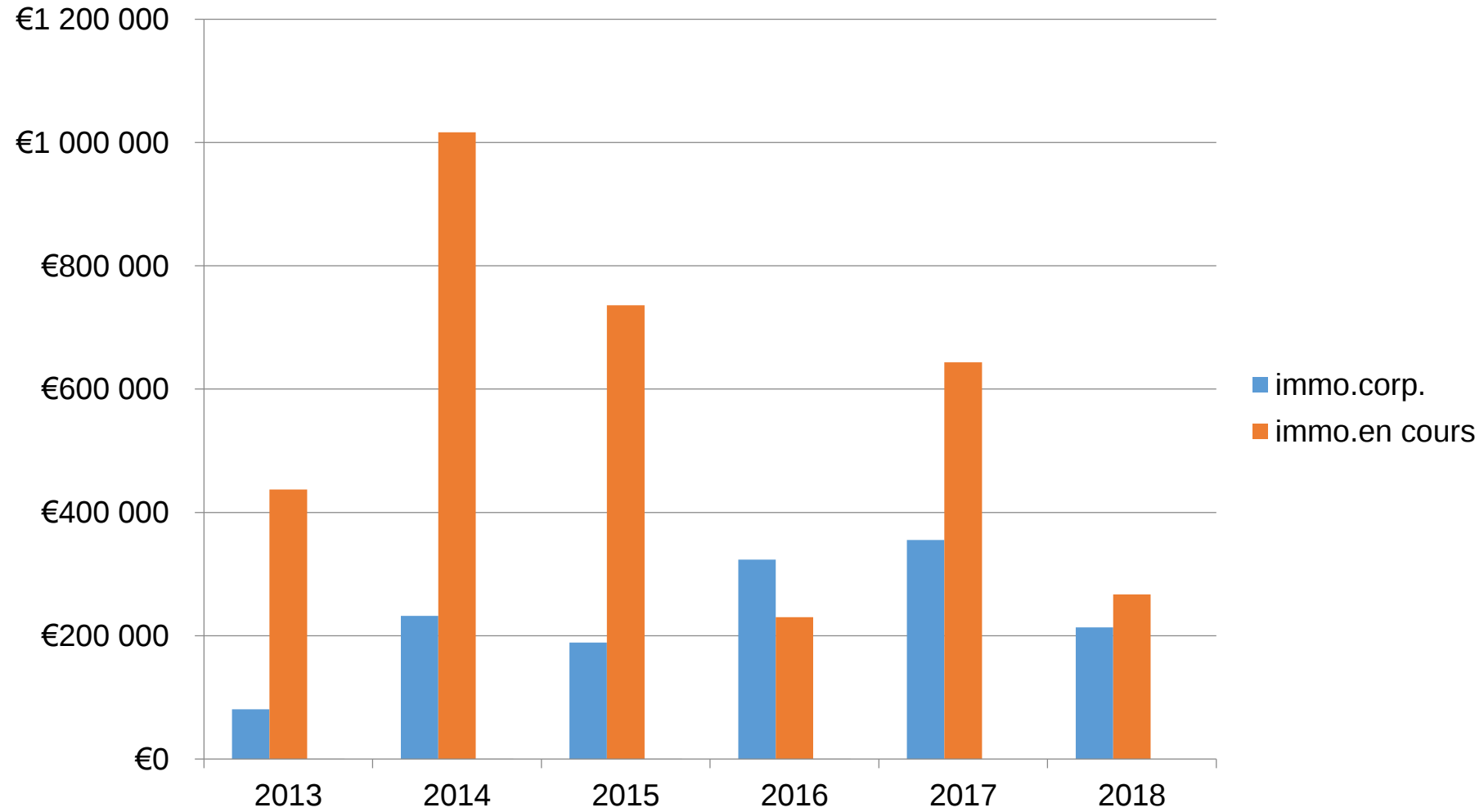
Services :

- L'augmentation des produits de services est portée pour :
 - ✓ Le budget principal par le versement de Groupama suite aux dégâts du sinistre grêle de 2014 :

228 341 € en 2016 et 268 844 € en 2017.

- ✓ Le budget annexe « maison de santé » par la location des locaux : 40 000 € ainsi que la boucherie-charcuterie : 14 000 €

1 - 3 Analyse des charges d'investissement



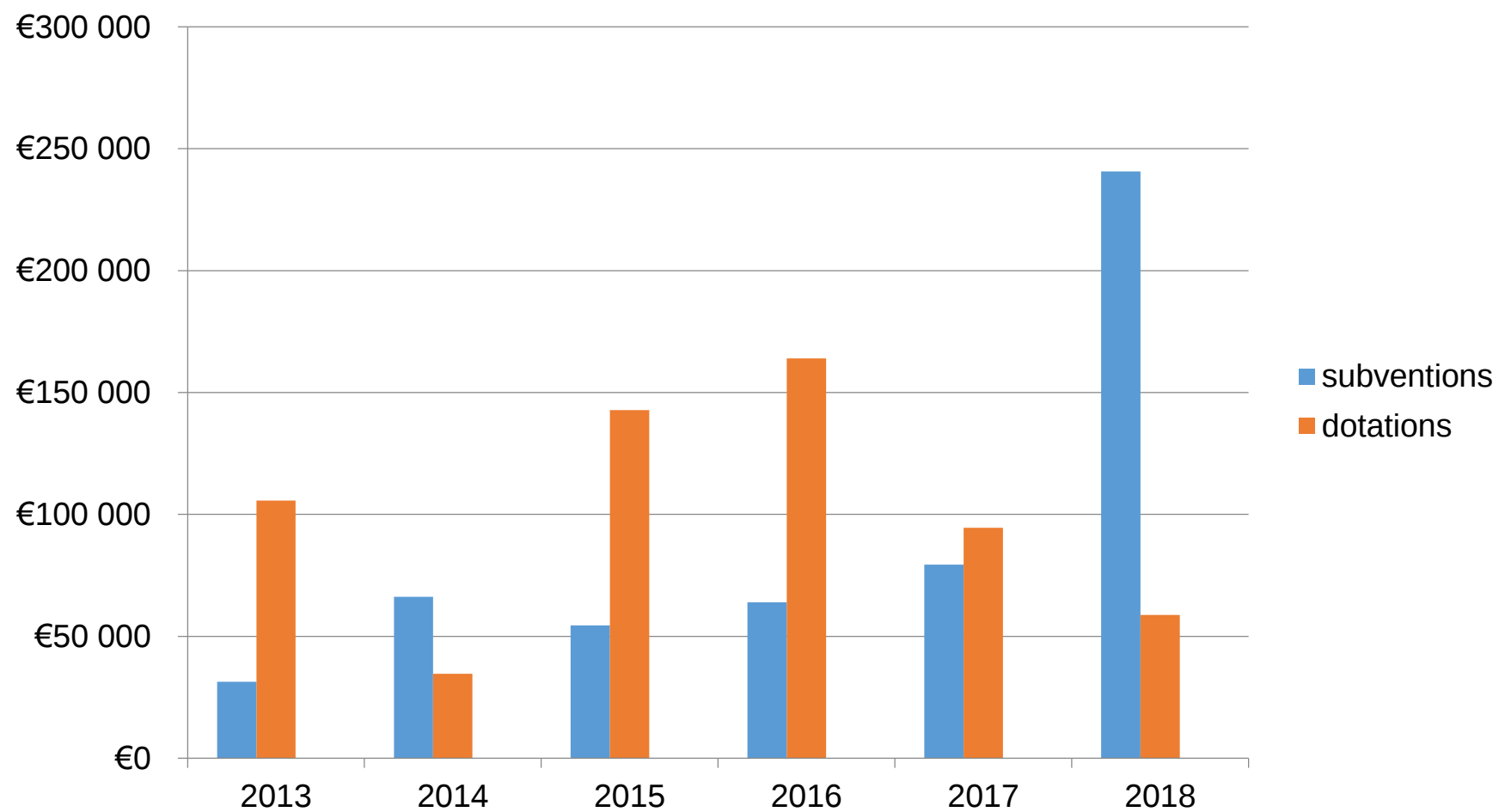
➤ Charges immobilisations corporelles

- L'augmentation des charges provient principalement :
 - ✓ En 2016, de l'achat de la maison Bleue, bvd de Verdun : 140 000 €
 - ✓ En 2017, de l'achat de la boucherie-charcuterie : 173 084 €

➤ Charges immobilisations en cours

- L'augmentation des charges provient principalement :
 - ✓ En 2014, du solde de la facturation de la maison de santé : 761 429 € et de l'assainissement : 117 660 €
 - ✓ En 2015, de la réfection de la rue Coquillette : 674 493 €
 - ✓ En 2017, de la réhabilitation de la boucherie-charcuterie : 535 828 €

1 - 4 Analyse des recettes d'investissement



➤ **Les subventions :**

- En 2017 et 2018, les augmentations proviennent pour le budget « boucherie charcuterie » : 42 307 € en 2017 et 200 014 € en 2018 de la région (115 342 €) et du département (84 672 €).

➤ **Les dotations :**

- Les augmentations proviennent principalement de la FCTVA :
 - ✓ En 2015, 74 394 € du budget principal et de 33 076 € du budget assainissement, concernant la rue du Poil Girard et la rue Coquillet.
 - ✓ En 2016, 143 141 € du budget principal, concernant la rue Coquillet.

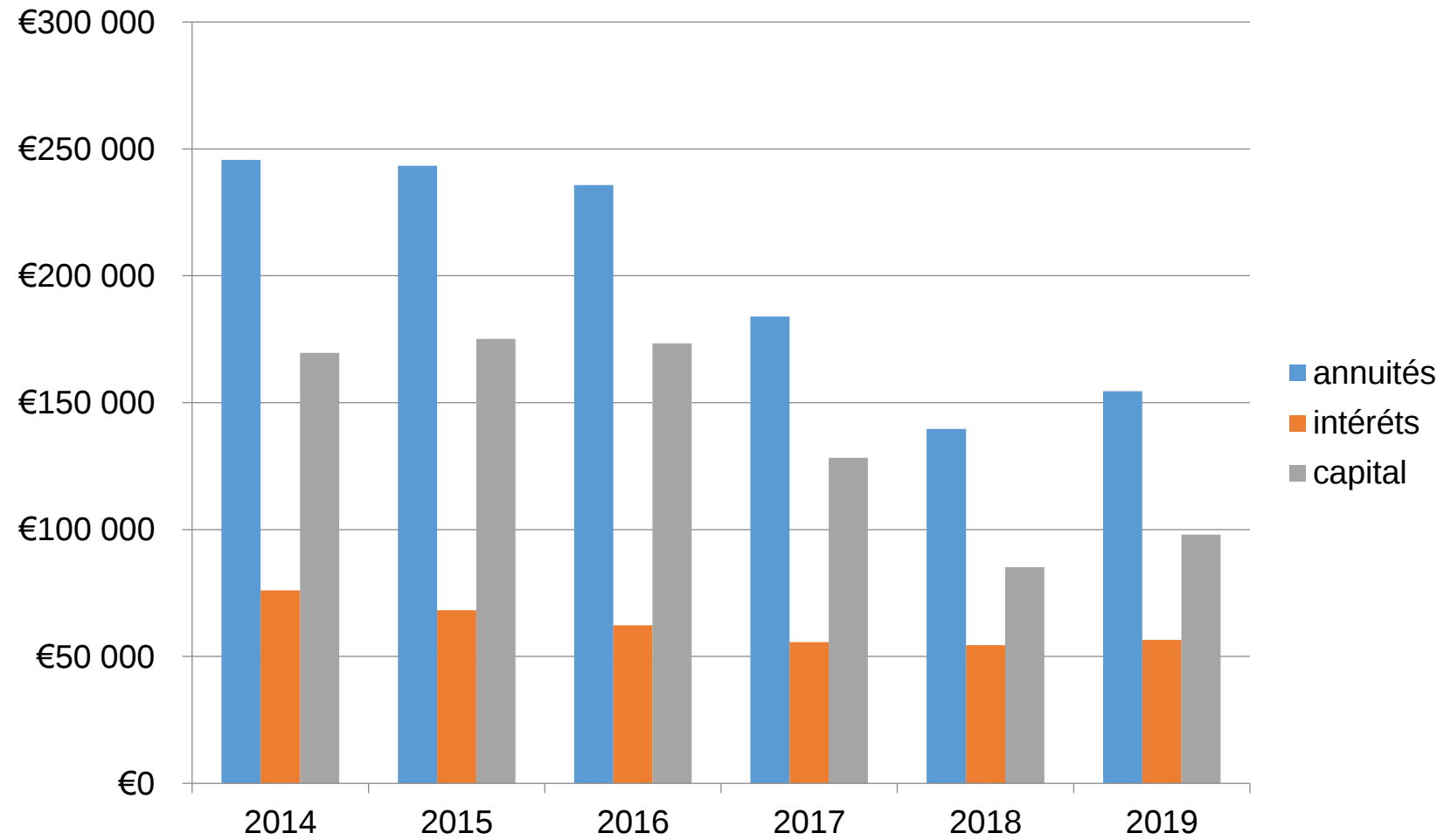
1 - 5 Emprunts

Rappel des emprunts :

• Église : 2005-2035 :	750 000 €
• Gymnase : 2005-2035 :	750 000 €
• Espace public : 2006-2026 :	450 000 €
• Maison de santé 2011-2031 :	500 000 €
• Station d'épuration : 2010-2040	1 500 000 €
• Boucherie-charcuterie 2018-2048	450 000 €

Le capital restant en 2019 est de 2 057 342 €

Annuités de remboursements



2 - Synthèse du budget global

2 - 1 Synthèse des principales dépenses

Principales dépenses	Coût total	Subventions			Assurances	Coût communal
		État	Région	Département		
➤ Bâtiments grêlés	1 173 075 €	214 028 €			497 185 €	461 862 €
➤ Maison de santé	761 429 € 989 491 €	290 432 €	150 000 €	147 130 €		173 867 €
➤ Boucherie Charcuterie	709 018 €		153 592 €	84 672 €		470 754 €
➤ Rue Coquille	674 473 €					674 473 €
➤ ADAP	252 138 €					252 138 €
➤ Voieries	139 612 €					139 612 €
➤ Éclairage public	469 189 €		28 000 €			441 189 €
➤ Enfouissement réseaux	280 386 €					280 386 €
➤ Matériels ateliers	154 467 €				17 336 €	137 131 €
Total	4 841 184 €	1 067 854 €			497 185 €	3 258 809 €

2 - 2 Synthèse des principales recettes

➤ Vente maison du Château d'eau	98 840 €
➤ Diminution des indemnités des élus	100 000 €
➤ Non remplacement du Responsable des Services Techniques (32 mois)	106 528 €

2 - 3 Principales dépenses des travaux

	Investissement	Fonctionnement	Subventions
<u>2014</u>	1 128 503 €	252 861 €	169 116 €
• Maison de santé	761 429 €		105 880 €
• Réfection éclairage public	185 487 €		
• Réfection voirie		38 646 €	
• Réfection bâtiments		58 031 €	
• Attribution de produits CCBL		22 435 €	
• Eaux	63 927 €	56 661 €	
• Assainissement	117 660 €	77 088 €	
Nota : soldes des subventions des travaux : mairie, voirie			63 236 €
Coût total de la maison de santé			989 491 €

	Investissement	Fonctionnement	Subventions
<u>2015</u>	843 274 €	336 088 €	364 808 €
• Réfection rue Coquillet	674 493 €		
• Réfection éclairage public	98 326 €		
• Signalisation horizontale	15 397 €		
• Voierie	11 479 €	38 289	
• Réfection voierie		39 189 €	
• Réfection bâtiments		42 418 €	
• Attribution de produits CCBL		57 670 €	
• Eaux		77 579 €	
• Assainissement	35 474 €	71 658 €	
• Maison de santé	8 105 €	9 285 €	313 380 €
Nota : soldes des subventions des travaux : mairie, ESP, centre secours			51 428 €

	Investissement	Fonctionnement	Subventions
<u>2016</u>	485 265 €	831 072 €	55 035 €
• Achat maison bleue, Bd Verdun	140 000 €		
• Réfection éclairage public	83 861 €		14 000 €
• Aménagement Garages; Bd Vaucouleurs	12 354 €		
• Filets anti pigeons des écoles	18 285 €		
• Enfouissement réseaux routes Villeneuve et Blavetin	181 955 €		
• Mise en sécurité, maison Blavetin	20 017 €		
• Réfection des bâtiments grêlés		535 803 €	41 035 €
• Réfection voirie		12 701 €	
• Attribution de produits CCBL		79 988 €	
• Eaux	17 723 €	97 121 €	
• Assainissement	11 070 €	94 510 €	
• Maison de santé		10 949 €	

	Investissement	Fonctionnement	Subventions
<u>2017</u>	918 757 €	898 976 €	74 133 €
• Réfection des bâtiments grêlés –SDF		637 272 €	17 826 €
• Réfection éclairage public	42 548		14 000 €
• Sécurité des écoles ; panneaux signal	37 609 €		
• Enfouissement réseaux électriques	98 431 €		
• Réhabilitation boucherie charcuterie (achat, notaire, travaux ..)	709 018 €		42 307 €
• Réfection voirie		12 756 €	
• Attribution de produits CCBL		85 142 €	
• Eaux		81 635 €	
• Assainissement	31 151 €	64 570 €	
• Maison de santé		17 601 €	

	Investissement	Fonctionnement	Subventions
<u>2018</u>	396 319 €	272 055 €	355 171 €
• ADAP	252 138 €		
• Aménagement garage et salle des fêtes	85 214 €	16 515 €	17 816 €
• Réfection éclairage public	58 967 €		
• Réfection écoles, ELIPS		43 275 €	
• Voierie		25 741 €	
• Attribution de produits CCBL		85 490 €	
• Eaux		76 742 €	
• Maison de santé		18 761 €	
• Boucherie-charcuterie		5 531 €	200 014 €
Nota : solde des subventions des bâtiments grêlés			137 341 €

	Investissement	Fonctionnement	Subventions
<u>2019</u> (prévisionnel)	1 151 400 €		
• ADAP	270 000 €		
• Voierie (Bd de Verdun , la guide)	323 000 €		
• Parking Crédit mutuel	270 000 €		
• Vidéo protection	140 000 €		
• Journal lumineux	21 000 €		
• Réfection cimetière	30 000 €		
• Réfection des écoles	58 800 €		

2 - 4 Principales dépenses investissements des ateliers

Sous Total 1	46 994 €
<u>2014</u>	5 219 €
• Tondeuse et souffleur thermique	2 329 €
• Rayonnage des archives	2 890 €
<u>2015</u>	29 015 €
• Taille haie, tronçonneuse, aspirateur	3 909 €
• Peugeot boxer	25 106 €
<u>2016</u>	12 560 €
• Broyeur, chariot, autres	7 778 €
• Radars pédagogiques	4 782 €

Sous Total 2	107 672 €
<u>2017</u>	18 772 €
• Coupe, bac de ramassage John Dheere	11 322 €
• Kangoo électrique	7 450 €
<u>2018</u>	40 870 €
• Désherbeur thermique à eau chaude	26 156 €
• Débroussailleuse	9 087 €
• Station fuel, autres	5 627 €
<u>2019</u>	48 030 €
• Tractopelle	34 800 €
• Aérateur, lance thermique, autres...	13 230 €
Total (ST 1+ ST 2)	154 466 €

2 - 5 Principales dotations

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	477 527 €	394 631 €	376 428 €	325 009 €	279 031 €	256 871 €	256 398 €
DSR	92 585 €			99 180 €	103 807 €	113 730 €	119 485 €
DNP	80 448 €	183 705 €	164 324 €	6 579 €	7 078 €	8494 €	/
Total	650 560 €	578 336 €	540 752 €	430 768 €	389 916 €	379 095 €	375 883 €
/ 2012			- 109 808 €	- 219 792 €	- 260 644 €	- 271 465 €	- 274 677 €
/ 2013			- 37 584 €	- 147 568 €	- 188 420 €	- 199 241 €	- 202 453 €

Pertes de dotations de 2014 à 2018 par rapport à celle de 2012 : 1 136 386 €

par rapport à celle de 2013 : 775 266 €

TRAVAUX EN COURS

À RÉALISER

OU RÉALISÉS

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Réfection des toitures des bâtiments communaux				Fait 1 173 075 €
Différentes fuites d'eau				20 700 €
6 Fenêtres École Élémentaire (2018)		Ok	OK	Fait 6 549,60 €
4 Fenêtres École Élémentaire (2019)	Ok	Ok		Devis en cours
Fenêtres GDA				Fait 16 193,40 €
Portes 26 rue de la Gare				DP à modifier
Peintures Classes Élémentaire 2 classes				Fait 9 644,71 €
Peintures Classes Maternelle Classe verte et Salle de Motricité				Fait 6 070,32 €
Radiateurs Classe Verte				Fait 1 541,14 €
Radiateurs salle de motricité				Fait 3 483,90 €

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Peintures SDF				Fait 23 689 €
Cuisinière SDF				Fait 3 678 €
Peintures Portes Église, Entrée et fenêtres Y. Carreau, Peintures Fenêtres mairie et portes local poubelles				En cours 4 348 €
Électricité Eiffage ELIPS				Fait 16 367 €
Électricité ENEDIS ELIPS Tarif Jaune				Fait 1 932 €
Peintures et Placo ELIPS				Fait 9 051 €
Nettoyage ELIPS				Fait 1 000 €
Fenêtres ELIPS				Fait 2 000 €
Total Elips				28 448 €

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours	
Portails Cimetière	OK	OK	OK	En cours	5 000 €
Électricité Cimetière			OK	En cours	3 400€
Parking Cimetière				En cours	9 900 €
Puits de dispersion des Cendres et colonne porte Noms				En cours	4 900 €
Bd de Verdun 2019			OK	En cours	228 748 €
Chemin de la Guide 2019				Fait	63 432 €
Bd de Vaucouleurs (Allée)				Fait	12 600 €
Bd de Vaucouleurs Ilot 1 Logem				Fait	35 600 €
3 Garages GDA				Fait	25 600 €
Salles Musiques SDF (ancien restaurant scolaire)				Fait	17 400 €

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours	
Reprise enrobé Trottoir Rue de la Gare			OK	Fait	1 920 €
Reprise enrobé Trottoir et quai bus Grande Rue			OK	Fait	16 298 €
Reprise enrobé Trottoir Bd Verdun			OK	Fait	5 232 €
Poteaux Éclairage vieux stade				2019	54 100 €
Poteaux Rugby				Devis à 12 000 €	
Parking Crédit Mutuel				250 000 €	
30 Km/h Intra boulevards				En cours	2 420€
Massif Candélabre SDF				Attente devis	
Filets anti pigeons Écoles et Médiathèque				Fait	18 285 €
Vidéo Protection				140 000 €	

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Journal Lumineux				2019 21 000 €
<u>Mise en accessibilité AD'Ap</u> • Médiathèque • Salle des Fêtes • Vieux Stade				2018 252 000€
<u>Mise en accessibilité AD'Ap</u> • École Élémentaire • Restaurant Scolaire • Pôle Paramédical • WC et Abris Bus • CMP • La maison des associations • Mairie • Le cimetière				2019 270 000€

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
<u>Mise en accessibilité AD'Ap</u> • École Maternelle • Bureau GDA • Local ESP • Église • Salle Yves Carreau • Salle Coquillette				2020 100 000€
<u>Mise en accessibilité AD'Ap</u> • Le Presbytère • L'accueil Périscolaire • La Gendarmerie				2021 35 000€

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Gendarmerie				
• Mise en place de grilles de défenses côté rue				Fait 4 413€
• Remplacement du grillage entre l'ancienne et la nouvelle gendarmerie				Fait 1 428 €
• Remplacement des 8 chaudières (Logements et Brigade)				Fait 16 000 €
• Fourniture de peinture pour remise en peinture des pièces de la brigade, peinture des portes des logements				Fait 2 000 €
• Remplacement des boîtes à lettres et édification d'un mur pour les y encastrer				DP en cours 3 100 €

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Repas du 14 juillet fréquentation moyenne de 130 personnes par an				
Remplacement de la chaudière du presbytère				Fait 7 056 €
Remplacement de la chaudière de l'ancienne gendarmerie				Fait 13 700€
Remplacement de la clôture du jardin Public	OK			Voir ABF 6 300 €
Fermeture du terrain du château d'eau				753 €
Mise en place de potelets bois interdisant l'accès des véhicules aux parties calcaires ou enherbées des différents boulevards.				3 500 €

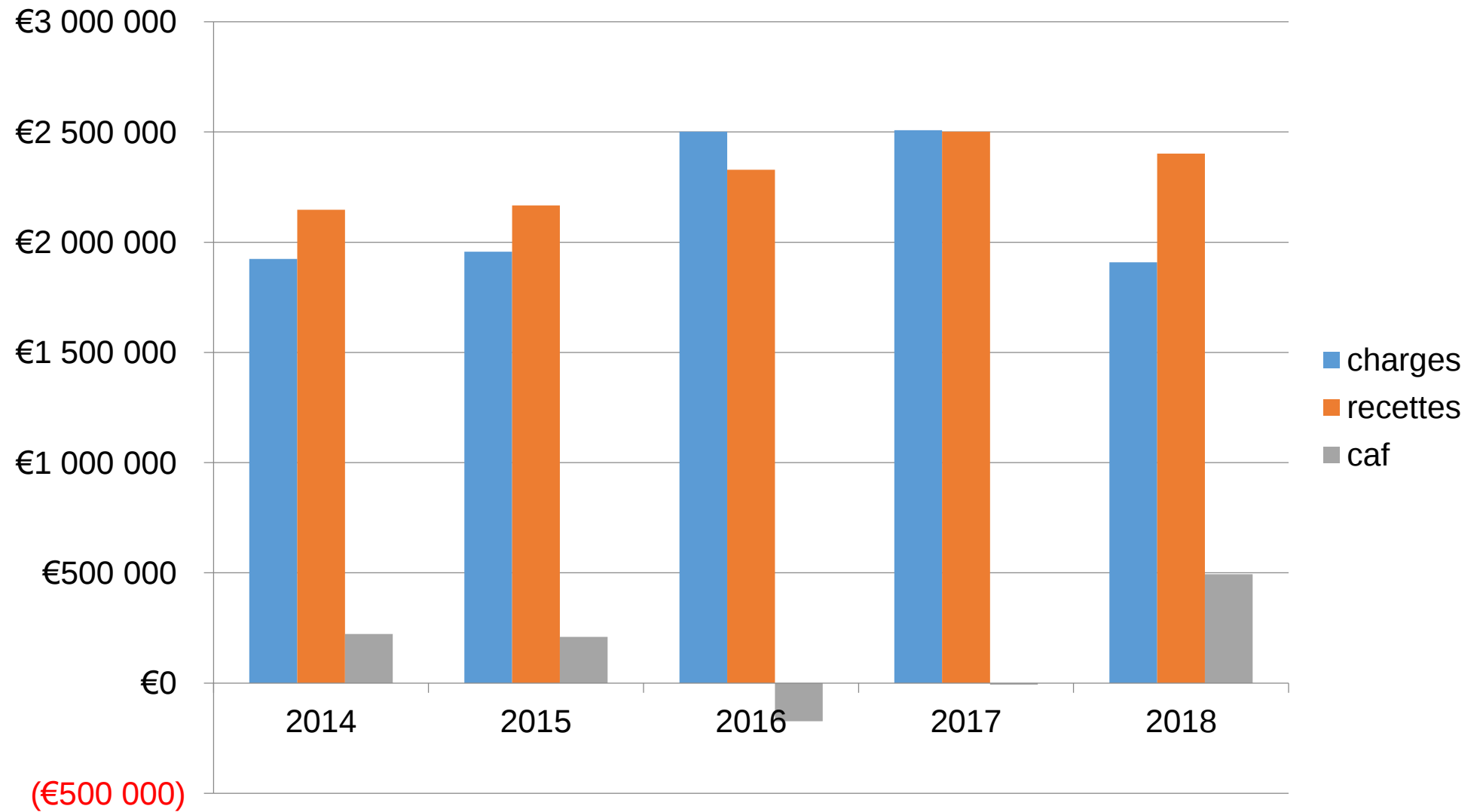
Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Mise en place de barrières bois interdisant l'accès du jardin public aux véhicules				1 500 €
Mise en place de potelets bois interdisant l'accès du terrain de jeux de la grosse pierre aux véhicules				1 000 €
Fleurissement 2019				7 300 €
Impasse de la Croix Blanche				12 000 €
Trottoir Intermarché rue des Beaumonts				Fait 4 476 €
Radars Pédagogiques				2 achetés 4 783 €
Bornes anti béliet devant les commerces				Fait 13 000 €
Informatisation gestion du cimetière				Fait 13 435 €

Nature	DP	Retour ABF	Devis Signé	Réalisé ou en cours
Panneau d'affichage au cimetière				2 666 €
Réfection du Bd du 15 août 1944				2020
Pompe de surpression et pressostat au Château d'eau				Fait 4 891 €
Remise en état du château d'eau • Étanchéité de la cuve, • Étanchéité du dôme, • Peinture extérieure				Fait SIPEP 172 000 €
Rue Trianon remplacement des barrières en face EHPAD par des bordures béton				Fait 558 €
Matérialisation des places de parking place de l'Église				En cours 2 615 €
Signalisation générale, pose et / ou remplacement de panneaux sur la commune				En cours 11 000 €
Pose d'un Miroir rue de la Croix Blanche / rue Coquillette Remplacement du miroir rue Talbot Bvd du 15 août				En cours 1 334 €

Capacité d'autofinancement de Patay

- La capacité d'autofinancement nette se calcule comme suit :
 - ❖ $(\text{Charges de fonctionnement} + \text{remboursement de la dette}) - \text{recettes de fonctionnement}$
 - ❖ Charges de fonctionnement : Charges à caract. général + personnel + gestion courante + atténuation de produits.
 - ❖ Recettes de fonctionnement : produits de services et de gestion + impôts et taxes + dot. et subventions + atténuation de charges.
- Le bon fonctionnement d'une commune est défini comme suit :
 - ❖ Capacité d'autofinancement nette supérieure à 10 % des charges de fonctionnement soit : 200 000 €
 - ❖ Seuil de fragilité si le rapport : charges de fonct. + rbt dettes / recettes de fonct. est supérieur à 0,941 et le seuil critique si le rapport est supérieur à 1,053.

Résultats



- En 2014 et 2015, les rapports sont de 0,89 et 0,90
- En 2016 et 2017, les rapports sont de 1, 07 et 1,00
- En 2018, le rapport est de 0,79

En conclusion les résultats sont satisfaisants, à l'exception des années 2016 et 2017 chargées par les réfections des bâtiments publics et de la salle des fêtes le montant de la facture est de 1 173 075 €.

Une partie des assurances et des subventions ont été touchées en 2018 d'où son bon résultat.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Comment sont calculées les indemnités des élus

Bien que les fonctions électives soient gratuites (articles [L2123-17](#) et [L5212-7](#) du CGCT), le statut de l'élu prévoit le versement d'indemnités de fonction aux titulaires de certains mandats. Ces indemnités visent à « compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens ».

Une [circulaire](#) du 15 avril 1992 indique que l'indemnité de fonction « ne présente le caractère ni d'un salaire, ni d'un traitement, ni d'une rémunération quelconque ».

En l'état actuel de la réglementation, l'indemnité de fonction est compatible avec le versement d'allocations chômage.

Les indemnités de fonction des élus sont fixées par le **Code Général des Collectivités Territoriales** (CGCT) et calculées sur la base des éléments suivants :

- L'**I**ndice **B**rut terminal de la fonction publique soit au 1^{er} janvier 2019: IB 1027 = 3 989,40 €,
- La strate démographique dans laquelle s'inscrit la commune, (Patay 1000 à 3499 habitants)
- Le statut juridique de la collectivité (commune, EPCI, etc.).

C'est l'assemblée délibérante qui détermine les indemnités applicables dans la limite du montant maximal. On détermine une enveloppe globale calculée sur l'indemnité maximale pouvant être versée au maire et aux adjoints.

L'enveloppe disponible mensuellement pour les communes de moins de 100 000 habitants correspond au montant maximum pouvant être perçu, par le maire et les adjoints:

- Patay peut avoir 1 maire et 5 adjoints,
- Indemnité brute maximum pouvant être perçue par le maire = 1 923,31 €,
- Indemnité brute maximum pouvant être perçue par chaque adjoint = 738,01 €
- L'enveloppe disponible est donc :
 ✓ $1\,923,31\text{ €} + 3\,690,07\text{ €} (738,01 \times 5) = \mathbf{5\,613,38\text{ €}}$

Bien évidemment si cette enveloppe est prise en totalité par le maire et les 5 adjoints il ne sera donc pas possible de verser d'indemnités aux conseillers délégués.

Indice Brut Mensuel au 01/01/2019	3 889,40 €	Taux Max en %	Indemnité Brut		Majoration 15% pour Chef lieu de Canton		Indemnité Brut Possible
Commune de 1000 à 3499 habitants	Maire	43%	$3\,889,40\text{ €} \times 43\% =$	1 672,44 €	$1\,672,44\text{ €} \times 15\% =$	250,87 €	1 923,31 €
	Adjoint	16,50%	$3\,889,40\text{ €} \times 16,5\% =$	641,75 €	$641,75\text{ €} \times 15\% =$	96,26 €	738,01 €
	Conseiller Délégué	6%	$3\,889,40\text{ €} \times 6\% =$	233,36 €	$233,36\text{ €} \times 15\% =$	35,00 €	268,37 €

Nous nous étions engagés à réduire nos indemnités et à ne pas prendre les 15% supplémentaire de chef lieu de canton, ce [supplément](#) étant encore [possible](#) après le regroupement des 3 cantons Artenay, Meung sur Loire et Patay et peut être sera-t-il encore possible après les élections municipales de 2020.

Les indemnités ont donc été baissées de 10% pour le maire, passant de 43 à 33%, de 2,5% pour les adjoints passant de 16,5 à 14% et de 0,5% pour la conseillère déléguée, passant de 6 à 5,5%.

Indice brut de fonction des élus locaux au 1er janvier 2019 est égal à 3889,40 €	Pourcentage Possible	Indemnités Brut Possible	Pourcentage Pris	Indemnités Brut	Charges Patronales	Coût commune	Net
Marc LEBLOND	43% + 15%	1 923,31 €	33,00%	1 277,31 €	155,83 €	1 433,14 €	992,78 €
Isabelle ROZIER	16,5% + 15%	738,01 €	14,00%	544,51 €	66,43 €	610,94 €	430,91 €
Frédéric BOËT	16,5% + 15%	738,01 €	14,00%	544,51 €	66,43 €	610,94 €	430,91 €
Jean-Luc BEURIENNE	16,5% + 15%	738,01 €	14,00%	544,51 €	66,43 €	610,94 €	430,91 €
Patrice VOISIN	16,5% + 15%	738,01 €	14,00%	544,51 €	66,43 €	610,94 €	430,91 €
Marie DELALANDE	6% + 15%	268,36 €	5,50%	213,91 €	8,98 €	222,89 €	185,03 €
Coût Mensuel		5 143,72 €		3 669,26 €		4 099,79 €	
Coût Annuel		61 724,67 €		44 031,12 €		49 197,48 €	
Coût partiel du mandat				264 186,72 €		295 184,88 €	
Coût 5ème Adjoint Avril 2014 - Septembre 2015 inclus				10 345,69 €		11 607,86 €	
Déduction de 12 mois Conseillère Déléguée				- 2 566,92 €		- 2 674,68 €	
Coût total du mandat		370 348,05 €		271 965,49 €		304 118,06 €	

Nous sommes passé de 5 à 4 adjoints à partir du 02/10/2015

Conseillère déléguée à partir du 08/04/2015

2014 - 2020						
Marc	Indemnités Brut	Charges Patronales	Coût SIPEP	Net SIPEP	Net Mairie	Total Net Mensuel
	77,78 €	3,27 €	81,05 €	68,05 €	992,78 €	1 060,83 €
	Coût Annuel		972,60 €			
	Coût Mandat		5 835,60 €			

2014 - 2020						
Isabelle	Indemnités Brut	Charges Patronales	Coût CCBL	Net CCBL	Net Mairie	Total Net Mensuel
	601,69 €	73,41 €	675,10 €	459,78 €	430,91 €	890,69 €
	Coût Annuel		8 101,20 €			
	Coût Mandat		48 607,20 €			

Les seuls membres du conseil municipal ayant pu être invités gracieusement lors du repas des assises des villes Johanniques, des repas du 14 juillet, des repas offerts aux aînés et des repas offerts aux employés municipaux, pompiers, harmonie, chorale... sont les conseillers ne percevant pas d'indemnité, certains ont tenu malgré tout à payer leur repas, tous les conjoints des élus ont systématiquement payé leur repas.

Le maire et les adjoints percevant une indemnité, ont donc payé tous leurs repas, de même lors des journées de formation, là encore certains conseillers ont tenu à régler leurs repas.

Aucun cadeau : naissances, mariages ou de départ n'a été fait avec les deniers publics, mais avec la mise en place d'une collecte interne, il est vrai qu'il est facile d'être généreux avec l'argent qui ne nous appartient pas.

De même lors de décès une collecte été organisée afin d'offrir des fleurs ou un don à une association suivant les volontés du défunt.

Nous sommes également devenus des experts dans le montage et le démontage du barnum, la mise en place des tables et chaises lors des différentes manifestations où un repas ou un verre de l'amitié était servi.

Si vous suivez l'actualité, vous avez certainement entendu parler de remboursement de frais de transport, voyage, hôtel, petit déjeuner etc.

Or, bien que les fonctions électives soient gratuites (articles [L2123-17](#) et [L5212-7](#) du CGCT), le statut de l'élu prévoit le versement d'indemnités de fonctions aux titulaires de certains mandats. Ces indemnités visent à « **compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens** ».

Une [circulaire du 15 avril 1992](#) indique que l'indemnité de fonction « ne présente le caractère ni d'un salaire, ni d'un traitement, ni d'une rémunération quelconque ».

Nous nous avons donc estimé que les indemnités servaient entre autre à cela.

La seule fois où, nous élus, avons utilisé un véhicule de la mairie pour nous déplacer, c'est pour aller à Carquefou, près de Nantes chercher le Renault Kangoo électrique, pour lequel une remorque porte véhicule était nécessaire.

Tous les autres déplacements, formations, représentation de la commune à diverses réunions ou manifestations, etc. ont été réalisés **avec nos véhicules personnels**. Bien entendu sans remboursement.

Suite au départ de Monsieur Ludovic LEGROS pour la commune de GIDY, Monsieur Guillaume MAUNAURY lui a succédé puis il a donné sa démission.

Avec Monsieur Stéphane CHOUIIN, nous avons alors fait le choix de ne pas lancer de prospection pour assurer son remplacement mais de se substituer à lui.

Ensemble nous assurons le rendez-vous journalier avec les personnels des ateliers afin de planifier les travaux, avoir des informations sur les difficultés rencontrées, trouver ensemble les solutions pour y remédier, informer les personnels des nouvelles demandes sauf si elles revêtent un caractère d'urgence auquel cas elles sont traitées immédiatement lorsque cela est possible.

Cette organisation, même si elle n'est pas parfaite, nous aura permis de dégager une économie de 106 528,00 € d'août 2017 à mars 2020 sur les 32 mois où nous aurons assuré cette prestation.

Merci de votre attention